

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-SAUVEUR**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 AOÛT 2013

A une séance extraordinaire tenue le 12 août 2013 à 19 h 00 heures à l'Hôtel de Ville situé au 1, Place de la Mairie, Saint-Sauveur (Québec).

SONT PRÉSENTS:

Son honneur le maire	Michel Lagacé
Madame la conseillère	Diane Dufour-Flynn
Messieurs les conseillers	Normand Leroux Claude Rodrigue

formant quorum;

SONT ABSENTS :

Madame la conseillère	Lucie Régimbald Bélanger
Messieurs les conseillers	Gilles Léonard Luc Leblanc

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Le directeur général	Jean Beaulieu
Le Greffier	Normand Patrice

AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Ville est convoquée par les présentes par Monsieur le maire Michel Lagacé pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil **le 12^{ème} JOUR DU MOIS D'AOÛT 2013 À 19 h 00 HEURES** et qu'il y sera pris en considération le sujet suivant :

1. Adoption du projet d'ordre du jour
2. Avis de motion règlement 388-2013 décrétant divers travaux d'aqueduc et un emprunt de 522 208 \$ et remplaçant le règlement 387-2013
3. Addenda résolution 436-07-2013 pour ajouter un moteur John Deere sur la souffleuse
4. Parole au public
5. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Saint-Sauveur, ce 8^{ème} jour du mois d'août 2013

Normand Patrice
Greffier

SIGNIFICATION

Le conseil municipal constate et fait mention que l'avis de convocation a été signifié à chacun des membres du conseil tel que requis par la loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le maire Michel Lagacé procède à l'ouverture de la séance extraordinaire.

RÉSOLUTION 439-08-2013 **ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

Il est dûment proposé par Monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu;

QUE: Le projet d'ordre du jour suivant est adopté tel que déposé :

1. Adoption du projet d'ordre du jour
2. Avis de motion règlement 388-2013 décrétant divers travaux d'aqueduc et un emprunt de 522 208 \$ et remplaçant le règlement 387-2013
3. Addenda résolution 436-07-2013 pour ajouter un moteur John Deere sur la souffleuse
4. Parole au public
5. Levée de l'assemblée

AVIS DE MOTION 440-08-2013 **RÈGLEMENT NUMÉRO 388-2013** **DÉCRÉTANT DIVERS TRAVAUX D'AQUEDUC** **ET UN EMPRUNT DE 522 208 \$** **REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT 387-2013**

Monsieur le conseiller Claude Rodrigue donne avis de motion à l'effet qu'il présentera, lors d'une séance subséquente, un règlement d'emprunt numéro 388-2013 décrétant divers travaux d'aqueduc et un emprunt de 522 208 \$ et remplaçant le règlement 387-2013. Monsieur le conseiller Claude Rodrigue demande également dispense de lecture.

RÉSOLUTION 441-08-2013 **ADDENDA RÉSOLUTION 436-07-2013** **POUR AJOUTER UN MOTEUR JOHN DEERE** **SUR LA SOUFFLEUSE**

ATTENDU La résolution 436-07-2013 autorisant l'acquisition d'un chargeur sur roues avec un équipement de déneigement incluant une souffleuse;

ATTENDU Que dans le devis la Ville avait l'option du moteur pour la souffleuse;

ATTENDU Le rapport au conseil du directeur des travaux publics et génie en date du 5 août 2013;

ATTENDU Que les argents pour la présente dépense proviennent du règlement d'emprunt 384-2013;

Il est dûment proposé par Monsieur le conseiller Claude Rodrigue et unanimement résolu;

QUE : La résolution 436-07-2013 soit amendé pour y inclure un moteur de marque John Deere sur la souffleuse Larue D-65 au coût de 4 950 \$ taxes en sus et que le directeur des travaux publics et génie soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente.

PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la *Loi sur les Cités et Villes*, une période de question est mise à la disposition de l'assistance.

RÉSOLUTION 442-08-2013 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est dûment proposé par Madame la conseillère Diane Dufour-Flynn et unanimement résolu;

QUE : La séance extraordinaire soit levée tous les sujets inclus à l'avis de convocation ayant été soumis au conseil pour décision.

Normand Patrice
Greffier

Michel Lagacé
Maire